

Compte rendu de la Réunion du Groupe Urbanisme du 3 octobre 2019

Présents : BEERLAND Damien, BERNON Philippe, BUSTI Paul, BRUSONE Monique, de LAURENTIS Florence, FURSTOSS Roland, GABRIELLI Marie-José, GUIGONIS Marcelle, GUILHEM Claude, ROBEQUIN Liliane, ROBEQUIN Maurice, SALLES Frédérique, SOUMIREU Bernard, SPIESSER André, URREA Christelle, VENTRE Jean Claude.

Claude Guilhem souhaite la bienvenue et remercie une nouvelle fois, au nom de tous, l'ensemble des membres du groupe, pour leur implication et leur efficacité.

Il rappelle qu'au cours de cette dernière période, concernant l'O.A.P, deux lettres ont été envoyées à Madame L.A CARADEC Adjointe à l'urbanisme, et à Monsieur Yves MORAINÉ Maire du 4ème secteur avec copies à Madame Martine VASSAL Présidente de la Métropole et à Madame Claire PITOLLAT Députée : la première le 23 juillet 2019 qui faisait le point de la situation et qui demandait une concertation comme le préconise la Commission d'Enquête, la deuxième du 17 septembre 2019 envoyée en recommandé avec A.R pour constater l'absence de réponse et insister sur la nécessité d'organiser une première réunion de concertation. Lecture est faite de ces deux lettres.

Il lit également un courriel du 26 juillet 2019 de Jean-Claude VENTRE envoyé à Madame L.A CARADEC et à Monsieur Yves MORAINÉ au sujet des projets immobiliers sur la parcelle 844 L 14, soit entre le 90 Rue Callelongue et le 1 Allée Callelongue, message signé par 8 riverains et auquel ont répondu Mme CARADEC le 26 juillet en indiquant qu'elle transmettait le message à ses services pour étude, ainsi que M. MORAINÉ qui, lui, précise : **“je partage globalement votre vision et puis vous assurer que je serai vigilant lors d'une prochaine demande de permis de construire sur cette parcelle“**. La demande formulée expressément par J.C VENTRE est résumée dans le paragraphe suivant de son courriel : **“en effet, il convient de rappeler que nous n'accepterons sur cette parcelle qu'un projet avec une densité < raisonnable> (une trentaine de logement maxi°) et s'insérant parfaitement dans l'environnement existant“**

Nous pourrions également reprendre la même formule pour l'OAP Sainte-Anne devant Le Corbusier, mais pour ce secteur nous n'avons pas eu de réponse ni de propositions de concertation comme le préconisent les conclusions de l'Enquête Publique.

En conséquence, il a été convenu que le CIQ continuera à rappeler par lettre les problématiques soulevées par cette OAP et qui ont été regroupées autour de cinq axes.

Au cours de cette réunion a été également évoquée la rencontre en Mairie du 4 juillet à laquelle seul le Conseil Syndical du Corbusier était convié, ce que n'a pas manqué de souligner M. Bernard SOUMIREU en début de séance pour manifester sa désapprobation car cela pourrait être interprété comme une manœuvre de division que les autres intervenants ne sauraient apprécier.

Il a été question également d'une nouvelle expertise hydraulique, mais faute de consensus elle ne sera pas diligentée pour le moment.

M. Philippe BERNON nous a informé que les murs de Casino ont été vendus à un Fonds de Pension. Par ailleurs il a été dit que l'enseigne Leader Price a été également vendue à la société ALDI.

Enfin, il a été décidé de saisir les médias des derniers développements de ce dossier et de faire appel aux habitants du Quartier pour abonder une réserve financière en vue des suites judiciaires probables nécessitées par l'attitude de nos Elus.

Clôture de la réunion vers 20h30.

Claude Guilhem